

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ, PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE LA SANTÉ ET DES MALADIES CHRONIQUES
(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 20% ENSEIGNEMENT ET 20% RECHERCHE)
FACULTE DE PSYCHOLOGIE, DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LOGOPÉDIE**

Référence : 2025/A074

Date limite du dépôt des candidatures : 20/04/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de Logopédie ouvrira en septembre 2025 une nouvelle finalité en psychologie de la santé dans son Master en sciences psychologique. Cette finalité vise à répondre à la demande croissante, émanant de la société, des milieux institutionnels et hospitaliers, de psychologues spécialisés dans le domaine de la santé. Le programme couvrira à la fois les domaines de la psychologie de prévention/promotion de la santé et de la psychologie clinique de la santé (appelée parfois psychologie médicale) en s'appuyant sur des théories et des méthodes fondées sur des preuves empiriques. La Finalité en psychologie de la santé proposera un parcours clinique répondant aux exigences d'obtention du visa de psychologue clinicien.ne.

Dans ce contexte, la Faculté ouvre un mandat académique à temps partiel 0.40 dans la filière « Psychologie de la santé », avec un profil centré sur la psychologie clinique de la santé et des maladies chroniques.

Domaine de recherche :

Le/la candidat.e devra faire état d'une expérience avérée en psychologie clinique de la santé et des maladies chroniques.

La recherche du/de la candidat.e s'inscrira au sein de l'Unité de Recherche en Psychosomatique et Psycho-oncologie (URPP). Il est attendu du/de la candidat.e de développer ses activités de recherche en complémentarité et interaction avec l'équipe existante ainsi qu'avec son réseau de collaborations.

Des recherches dans le domaine de la psychologie clinique de la santé et des maladies chroniques en collaboration avec des institutions de soins constituent un atout.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le ou la candidat.e pourrait être amené.e à représenter la filière dans différentes instances débattant des problématiques de conditions légales de pratique de la profession. Il est donc attendu qu'il/elle dispose du visa et de l'agrément à cet effet ou soit en mesure de l'obtenir.

Il est attendu du/de la candidat.e retenu.e qu'il/elle encadre en tant que promoteur-ice principal.e un nombre substantiel de Travaux préparatoires au Mémoire (TPM, Master 1) et de Mémoires de fin d'études (Master 2).

En outre, il est attendu du·de la candidat·e qu'il·elle participe aux activités de la filière d'enseignement en psychologie de la santé ainsi qu'aux activités logistiques et de gestion de la Faculté, et/ou du Centre de Consultations Universitaire Pluridisciplinaire (CCUP).

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Il est prévu que le ou la candidat·e dispense notamment les cours suivants :

- PSYC-E492 « Psychopathologie et maladies physiques » (CM 24h, TP24, MA1),
- PSYC-E-555 « Etudes de cas et questions spéciales en psychologie de la santé » (CM 12h séminaire avec le prof invité, TP24, MA2)
- PSYC-E-497 « Stage I et supervision en psychologie de la santé » (en co-coordination avec le titulaire du mandat académique à temps partiel dont le profil est centré sur la promotion de la santé, TP48, MA1)

La charge de cours pourra être complétée jusqu'à une charge totale de 48h/an.

Titre requis

Master en Psychologie et/ou Docteur·e à thèse en Psychologie ou titre jugé équivalent. Disposer du titre de psychologue clinicien·ne ou être dans les conditions pour l'acquérir dans les 2 ans.

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Une expérience avérée suffisante pour superviser, le cas échéant, des stagiaires dans le champ de la psychologie de la santé, théorique et pratique est requise.
- Votre ancrage international est attesté par des collaborations, des publications dans des revues internationales à comité de lecture, l'appartenance à des sociétés savantes.
- Une bonne connaissance active de l'anglais.
- Faire état d'une expérience post-doctorale en psychologie de la santé est un atout.
- L'obtention de contrats de recherche est un atout.
- Avoir effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après) sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Une expérience d'enseignement universitaire ; une expérience d'enseignement auprès de grandes cohortes peut constituer un atout.
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Doyen de la Faculté, le Professeur Christophe Leys - courriel : christophe.leys@ulb.be ou doyen.psyel@ulb.be

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/2f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-au-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.
- Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1574/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr-1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.